



LE BONHEUR HAUTE DÉFINITION.

Office de Tourisme de Cassis


Marché d'impression de documents de communication divers
Marché n° 2017-02

CAHIER DES CHARGES PARTICULIERES C.C.P.

Office de Tourisme de Cassis

Quai des Moulins

13 260 CASSIS

 : 04.42.01.67.86

Procédure : Marché à procédure adaptée
(article 28 du CMP)

Date limite de réception des offres :

Mercredi 9 août à 11h00



LE BONHEUR HAUTE DÉFINITION.

	N° page
1 - OBJET DU MARCHE	3
2 - PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHE	3
3 - CARACTERISTIQUES DU MARCHE	3
3.1 descriptif	3
3.2 respect de l'environnement	8
3.3 contenu de l'offre	8
4 - OPTIONS ET VARIANTES	9
5 - OBLIGATIONS	9
5.1 engagement du titulaire	9
5.2 engagement de l'Office de Tourisme	9
6 - REFACTION ET PENALITES DE RETARD	9
6.1 réfaction	9
6.2 pénalités pour retard	9
7 - ASSURANCE	10
8 - FORME, DUREE ET QUANTITE ESTIMEE DU MARCHE	10
8.1 forme	10
8.2 durée	10
8.3 montant	11
9 - ORGANISATION DE LA PRESTATION	11
9.1 passation de commande	11
9.2 modalités de livraison	11
9.3 opération de vérification et d'admission	11
10 - PRIX DU MARCHE	12
11 - REGLEMENT ET FACTURATION	12
12 - PAIEMENT ET INTERETS MORATOIRES	12
13 - RESILIATION	13



LE BONHEUR HAUTE DÉFINITION.

1- OBJET DU MARCHE

Le marché a pour objet l'achat de travaux d'impression de documents de communication divers de l'Office de Tourisme de Cassis. Ce marché est constitué d'un lot unique.

2- PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHE

Le présent marché est constitué des pièces suivantes :

- L'acte d'engagement du candidat ATTR11 (ancien DC3),
- Le présent cahier des clauses particulières (CCP n°2017-02)
- Le règlement de la consultation,
- Le bordereau des prix DQE (Détail Quantitatif Estimatif).

3- CARACTERISTIQUES DES PRESTATIONS

3.1 Descriptif des parties

Le marché porte sur les 3 parties suivantes :

Partie n°1 : Impression de supports de communication (affiches, invitations, dépliants,...) et impression administratives

Cette prestation comporte la fourniture, le transport et la livraison sur site suivant quantités demandées, aux conditions évoquées dans le présent CCP. Occasionnellement, il pourra être demandé au titulaire d'assurer une prestation d'ajustements techniques de documents divers selon prémaquette et éléments graphiques fournis par l'Office de Tourisme.

Ces postes englobent les documents de types cartons d'invitation déclinables en plusieurs types de papiers, de format et de finition, de quantités différentes, sachant que la proposition sera évaluée sur la base des caractéristiques suivantes :

- Poste 1 : Dépliants 4 pages type Jazz
Format 210 x 210 mm ouvert / 210 x 105 mm fermé
Papier 115 g couché
Recto/verso quadrichromie
Quantité 5 000 – 7 000 exemplaires



LE BONHEUR HAUTE DÉFINITION.

- Poste 2 : Flyers
Format 150 x 210 mm
Papier 135 g couché / option 200g
Recto/verso quadrichromie
Quantité 2 000 - 5 000 - 10 000 exemplaires et 1 000 supplémentaires
- Poste 3 : Brochures déclinables en plusieurs formats, types de papiers, en quantité et en pagination différentes, sachant que la proposition sera évaluée sur la base des caractéristiques suivantes :
« Brochure Groupes » 28 pages
Recto/verso quadrichromie
Format 210 x 297 mm fermé
Piqures à cheval
Papier 135 g couché
Couverture : support couché 300 g
Recto/verso quadrichromie
Vernis sélectif recto
Quantité 2 500 - 500 supplémentaires
- Poste 4 : Supports de publicité de type « akilux », déclinables en plusieurs formats, supports et finitions sachant que la proposition sera évaluée sur la base des caractéristiques suivantes :
Akilux
Support pvc 10 mm
Format 1 20 x 1 80 cm
Impression recto seul quadrichromie
Quantité 4 - 5 - 6
- Poste 5 : Affiches événementielles
Format 400 x 600 mm
Support couché 135 gr
Impression Quadri recto
Quantité 100 - 200 et 100 supplémentaires



LE BONHEUR HAUTE DÉFINITION.

- Poste 6 : Brochures 8 pages type « Eté Bonheur »
Format 16 x 24 cm fermé
Support couché moderne demi-mat 135 gr
Impression Quadri R° / V°
2 point métal
Quantité 10 000 – 15 000 exemplaires – 5 000 supplémentaires
- Poste 7 : Cartes de visite – 7 modèles
Format : 55 x 85 mm
Support carte 250 g
Recto
Impression bichromie
Quantité globale : 1 000 exemplaires
- Poste 8 : Cartons de correspondance – 7 modèles
Format 100 x 210 mm
Support carton 250g
Recto seul
Impression bichromie
Quantité globale : 1 500 exemplaires
- Poste 9 : Pochettes de présentation
Couché moderne demi-mat 300 g
Format 50 x 37 cm ouvert / environ 22 x 34 cm fermé
En quadri Recto Verso
Pelliculage mat recto
Découpe avec forme existante
Quantité 500 – 800 – 1 000 exemplaires
- Poste 10 : Guide du partenariat 12 Pages
Cahier 16.0 x 24.0 cm fermé
Couché moderne demi mat 135 g
Impression Recto/Verso Quadri
+ encart central « Bon de commande »
16.0 x 24.0 cm
4 pages
Papier offset blanc 80g



LE BONHEUR HAUTE DÉFINITION.

Impression Noir recto/verso
Façonnage brochure 2 points métalliques
Quantité 500 exemplaires

Poste 11 : Brochure séminaire 12 pages
Format à l'italienne
29,7 x 21,0 cm fermé
Couché moderne demi-mat 200g
En quadri recto/verso
Vernis acrylique de protection recto/verso
Piqûre 2 points métal
Quantité 500 exemplaires

Poste 12 : Roll Up
85,0 x 200,0 cm
Papier polyester satin
Support aluminium avec enrouleur automatique
Mise en maquette et épreuve par vos soins incluses

Poste 13 : Dépliants croisiéristes
Mise à jour des informations par nos soins
Format 420 x 297 mm ouvert / 70 x 149 mm fermé
Couché moderne demi-mat 115g
En Quadri recto/verso
5 plis accordéon + 1 pli croisé
Quantité 10 000 – 15 000 exemplaires

Poste 14 : Dépliant 4 volets
Fichier PAO fourni par nos soins
Format 60 x 21 cm ouvert
Format 15 x 21 cm fermé
Support couché 150 gr
Impression quadri recto/verso
3 plis parallèles
Quantité 5 000 - 10 000 exemplaires



LE BONHEUR HAUTE DÉFINITION.

Partie n°2 : Impression du plan

Cette prestation comporte la fourniture, le transport, le stockage et la livraison en plusieurs fois sur site suivant quantités demandées, aux conditions évoquées dans le présent CCP. Occasionnellement, il pourra être demandé au titulaire d'assurer une prestation d'ajustements techniques du document selon prémaquette et éléments graphiques fournis par l'Office de Tourisme.

Plan en 3 modèles

Format 33,5 x 48,0 cm en 3 modèles

Fichier fourni par vos soins en 300 dpi en PDF HD avec traits de coupe et débords de 5 mm + épreuve haute définition.

Fourniture par vos soins d'une épreuve de contrôle. Gravure des plaques par CTP

Papier couché moderne brillant 135g

Impression quadrichromie en recto/verso

Encollage par blocs de 500 pour les plans à plats

40 000 ex par modèle

Option : Possibilité d'un format 10 x 21 cm plié en 1 modèle et 2 modèles ouverts

Possibilité de mise en page des encarts publicitaires et fourniture par vos soins d'une épreuve de contrôle.

- Création des encarts publicitaires base 15 à 20
- Modification des encarts publicitaires base 5 à 10

Fourniture par vos soins d'une épreuve de contrôle.

Partie n°3 : Impression du guide touristique

Cette prestation comporte la fourniture, le transport, le stockage et la livraison en plusieurs fois sur site suivant quantités demandées, aux conditions évoquées dans le présent CCP. Occasionnellement, il pourra être demandé au titulaire d'assurer une prestation d'ajustements techniques de documents divers selon prémaquette et éléments graphiques fournis par l'Office de Tourisme.



LE BONHEUR HAUTE DÉFINITION.

Eléments	Cahier
Format/pages	format 160 x 240 mm fermé 64 pages intérieures 1 version à 45 000 ex FRANÇAIS 1 version à 15 000 ex ANGLAIS changement 4 couleurs R°V° 1 version à 4 000 ex ALLEMAND changement 4 couleurs R°V° 1 version à 3 000 ex ITALIEN changement 4 couleurs R°V° 1 version à 3 000 ex ESPAGNOL changement 4 couleurs R°V° Supplémentaires : 10 000 ex FRANÇAIS – 6 000 ex ANGLAIS
PAO	Fichier PAO fourni par nos soins Fourniture par nos soins d'une épreuve de contrôle Gravure des plaques par CTP
Papier	Couché moderne demi-mat 90g
Impression	R° Quadri / V° Quadri
Eléments	Couverture
Format/pages	32,3 x 24,0 cm (format ouvert)
Papier	couché moderne demi-mat 250 g
Impression	R° Quadri / V° Quadri vernis sélectif recto

3.2 Respect de l'environnement :

Les normes environnementales respectées par le papier utilisé, par les encres et vernis ainsi que les labels, marques et certifications obtenus par l'entreprise pour ses process de fabrication (ex : imprim'vert) seront pris en compte.

3.3 Contenu de l'offre :

Le candidat devra indiquer pour chaque poste et par lot :

- le mode opératoire le mieux adapté aux besoins exprimés par l'Office de Tourisme
- le délai de réponse à la demande de prestation de l'Office de Tourisme
- le délai de l'opération de la remise du fichier par le service concerné jusqu'à la livraison du document (en précisant les modalités de validations du BAT et le fonctionnement pour une vérification de sortie couleur).



LE BONHEUR HAUTE DÉFINITION.

Le candidat devra fournir un mémoire technique comprenant :

- Un descriptif de l'entreprise (moyens humains et matériel),
- Un descriptif technique des produits proposés avec fiches techniques,
- Un descriptif des matériels utilisés pour la bonne exécution des prestations,
- Des échantillons, références et marques des papiers proposés,
- Les moyens mis en œuvre dans le cadre de l'article 3.2 (respect de l'environnement).

4 - OPTIONS ET VARIANTES

Les options et variantes ne sont pas autorisées.

5 - OBLIGATIONS

5.1 Engagement du titulaire :

Le titulaire s'engage à exécuter les prestations selon les prescriptions contenues dans le cahier des charges, et bordereaux des prix et délais, ainsi que les autres documents contenus dans le dossier de consultation des entreprises.

Les prestations à fournir sont placées sous la responsabilité unique du titulaire.

5.2 Engagement de l'Office de Tourisme :

L'Office de Tourisme s'engage à faciliter l'accès du titulaire à toutes les sources d'information et aux documents dont la connaissance est indispensable à l'accomplissement de sa tâche.

6 – REFACTION ET PENALITES DE RETARD

6.1 Réfaction

En cas de non-respect de la commande (spécifications techniques, qualité) le titulaire encourt une réfaction de 20% du montant hors taxe de la prestation concernée.

6.2 Pénalités pour retard

En cas de non-respect des instructions mentionnées dans ce cahier des clauses particulières et à l'expiration du délai notifié, l'Office de Tourisme appliquera des pénalités.

Pénalité pour retard sur délai contractuel imputable au titulaire (y compris son ou ses sous-traitants)



LE BONHEUR HAUTE DÉFINITION.

Le respect des délais contractuels tels que mentionnés dans l'acte d'engagement et ses annexes est impératif.

Il sera appliqué conformément à l'article 14 du CCAG-FCS une pénalité calculée de la manière suivante :

$$P = \frac{V \times R}{1000}$$

P = le montant de la pénalité

V = valeur de l'ensemble des prestations

R = nombre de jours de retard

Et par dérogation, en cas de non-respect des clauses prévues au présent marché et notamment celles relatives au respect des clauses du CCP, et après mise en demeure, le titulaire encourt une pénalité d'un montant correspondant à **5 %** du montant H.T. concerné.

Les pénalités feront l'objet d'une retenue par précompte sur les sommes dues au titulaire.

7 – ASSURANCE

Le titulaire devra souscrire toutes les assurances nécessaires pour couvrir d'une manière suffisante la responsabilité qu'il peut encourir à l'occasion de l'exécution du présent marché.

Dans un délai de 48 heures à compter de la notification du marché et avant tout commencement d'exécution, le titulaire justifie, sous peine de résiliation, auprès de l'Office de Tourisme, qu'il est titulaire d'une assurance garantissant de façon suffisante les tiers en cas d'accidents ou de dommages causés par l'exécution des prestations.

En cas de sous-traitance, la société sous-traitante doit se garantir dans les mêmes conditions que le titulaire.

8 – FORME, DUREE ET MONTANT DU MARCHÉ

8.1 Forme

Le présent marché est un marché à bons de commande.

8.2 Durée

Il débute à la date de notification, pour une durée allant jusqu'au 31 décembre 2018. Il est renouvelable pour une période allant jusqu'au 31 juillet 2019.

La personne signataire du marché prendra par écrit la décision de reconduire ou non le marché avant la fin de validité. Le titulaire restera engagé jusqu'à la fin de la période en cours.



LE BONHEUR HAUTE DÉFINITION.

8.3 Montant

Le marché est passé sans montant minimum.

Le montant maximum du marché est fixé à 90 000 € hors taxes.

9 – ORGANISATION DE LA PRESTATION

9.1. Passation de commande

Les commandes successives sont adressées sous forme de bons de commande signés par :

La Directrice, Mme Carole CLOUET

Le bon de commande devra faire apparaître :

Identification de la personne physique qui passe le marché

- identification du signataire du bon de commande
- identification du marché et du lot
- identification du titulaire du marché
- adresse de livraison
- adresse de facturation
- désignation de la prestation
- quantité à fournir
- prix unitaire de la prestation
- prix total TTC.

Le titulaire devra adresser un accusé de réception par renvoi en télécopie ou par mail.

9.2. Modalités de livraison

Ensemble des lots :

- Les fournitures sont livrées à destination franco de port. Le titulaire est responsable du mode de transport de ses produits et des risques inhérents à celui-ci dans les conditions prévues à l'article 19.3 du CCAG FCS.

- Les livraisons s'effectueront au siège social de l'Office de Tourisme entre 9h30-12h30 et 14h00-17h00.

Chaque livraison sera accompagnée d'un bon de livraison.

9.3. Opération de vérification et d'admission

Les opérations de vérification et d'admission sont effectuées dans les conditions prévues aux articles 22 à 25 du chapitre V du CCAG FCS.



LE BONHEUR HAUTE DÉFINITION.

10 – PRIX DU MARCHÉ

Les coûts indiqués sont réputés comprendre toutes les charges afférentes aux prestations, au conditionnement, à la manutention et au transport jusqu'au lieu de livraison.

Les prix mentionnés sur le bordereau sont unitaires et franco de port jusqu'au point de livraison.

Les prix unitaires sont présentés hors taxes dans les tableaux figurant en annexe de l'acte d'engagement.

Délai de validité des prix :

Le délai de validité des prix est de 120 jours. Il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Révision des prix :

Les prix indiqués dans l'offre de l'entreprise seront applicables tout au long du marché. Ils ne pourront être révisés qu'en cas de reconduction et à la date anniversaire du marché et par référence à l'indice de variation des prix.

Formule de révision des prix :

$$T = TO \times Pc / PO$$

T : Tarif révisé

TO : Tarif initial

Pc : indice des prix à la production EBIC à la date d'actualisation

PO : indice des prix à la production EBIC du mois du début de marché

11 – REGLEMENT ET FACTURATION

Le règlement du marché s'effectue sur présentation de la facture transmise en un original et un duplicata à l'attention du service administratif de l'Office de Tourisme Quai des Moulins 13 260 CASSIS.

Les factures comportent, outre les mentions obligatoires, la nature et le détail des prestations ainsi que leurs coûts unitaires hors taxes.

12 – PAIEMENT ET INTERETS MORATOIRES

Le délai global de paiement est de 30 jours maximum et court à compter de la date de réception de la facture.

Le défaut de paiement dans le délai fixé fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire.

Le taux des intérêts moratoires est celui fixé par le décret n° 2008-408 du 28 avril 2008 modifiant le décret n° 2002-232 du 21 février 2002 relatif à la mise en œuvre du délai maximum de paiement dans les marchés publics.



LE BONHEUR HAUTE DÉFINITION.

13 - RESILIATION

L'Office de Tourisme se réserve le droit de résilier le contrat relatif à l'exécution des services immédiatement et sans indemnités, dans les cas suivants :

- Dissolution de la société
- Mise en liquidation de biens
- Radiation du registre des entreprises de transports
- Cession du bénéfice du contrat à un tiers, sans autorisation de l'Office de Tourisme.

La résiliation prend effet à compter de sa notification au prestataire par lettre recommandée avec accusé de réception.